



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 2 septembre 2022

LES TRAVAUX DE RÉPARATION DU PONT DE BRIGNOUD DÉMARRENT D'ICI A FIN SEPTEMBRE

Comme annoncés en juillet dernier, les travaux de réparation du pont de Brignoud démarrent bientôt, ce qui obligera à sécuriser le périmètre autour du chantier. Objectif des travaux ? La réouverture de cet axe majeur à la circulation des véhicules légers, dans les deux sens, en fin d'année. Cette solution sera provisoire jusqu'à la reconstruction d'un nouveau pont. Afin d'éviter au mieux les désagréments pour les usagers, le pont restera ouvert aux modes doux sur au moins un de ses deux trottoirs, tout au long du chantier.

Le Département à pied d'œuvre

Pour un coût estimé à 1 million d'euros entièrement pris en charge par le Département, les travaux de réparation du pont de Brignoud vont démarrer d'ici à fin septembre. Gravement endommagé du fait d'un incendie criminel dans la nuit du 4 au 5 avril 2022, le pont sera ainsi rouvert aux véhicules légers de moins de 3,5 tonnes et d'une hauteur inférieure à 2,50 m en fin d'année, sous réserve d'éventuels aléas.

Ce chantier est complexe notamment en raison d'autres interventions nécessaires sur les réseaux électriques, télécoms et réseaux d'assainissement. Ces contraintes spécifiques impliquent la mise en place de mesures de circulation adaptées dans le périmètre de travaux possiblement impactantes mais indispensables pour garantir la sécurité des usagers et des différents intervenants sur le chantier.

Solution transitoire jusqu'à la reconstruction d'un nouvel ouvrage, la réparation du pont de Brignoud va permettre de désengorger les voies servant de déviation qui supportent aujourd'hui des embouteillages constants aux heures de pointe. Sa réouverture aux seuls véhicules légers impose une modification - pour une durée provisoire de 4 ans - du plan de circulation des poids lourds assortie d'une signalisation permettant le jalonnement des itinéraires catégoriels de déviations, dans la vallée du Grésivaudan.

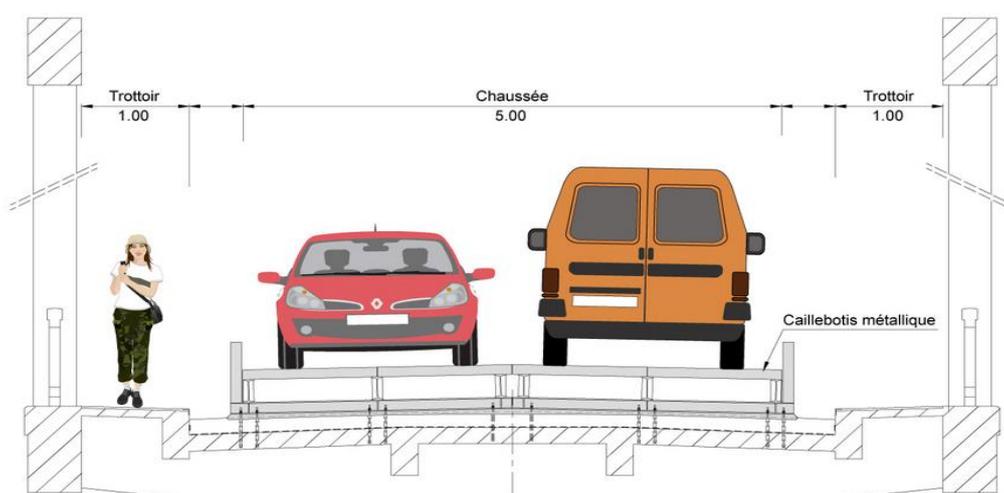
La technique de platelage : la solution la plus rapide et la plus sûre

Le Département a fait le choix d'une technique de réparation qui est à la fois la plus rapide et la plus sûre : le platelage, c'est-à-dire le recouvrement sur une largeur de 5m de la partie centrale du pont - trop fragilisée en l'état pour soutenir un passage de véhicules légers -, d'un maillage métallique galvanisé s'appuyant sur les éléments sains du tablier.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ce système est à la fois suffisamment léger pour être mis en place sur le tablier du pont et suffisamment solide pour permettre d'assurer la sécurité d'un transit, dans les deux sens, de véhicules légers de moins de 3,5 t et de 2,5m de hauteur. Les poids lourds devront donc continuer d'emprunter des voies alternatives.

RD10 - PONT DE BRIGNOUD COUPE TRANSVERSALE DE L'OUVRAGE

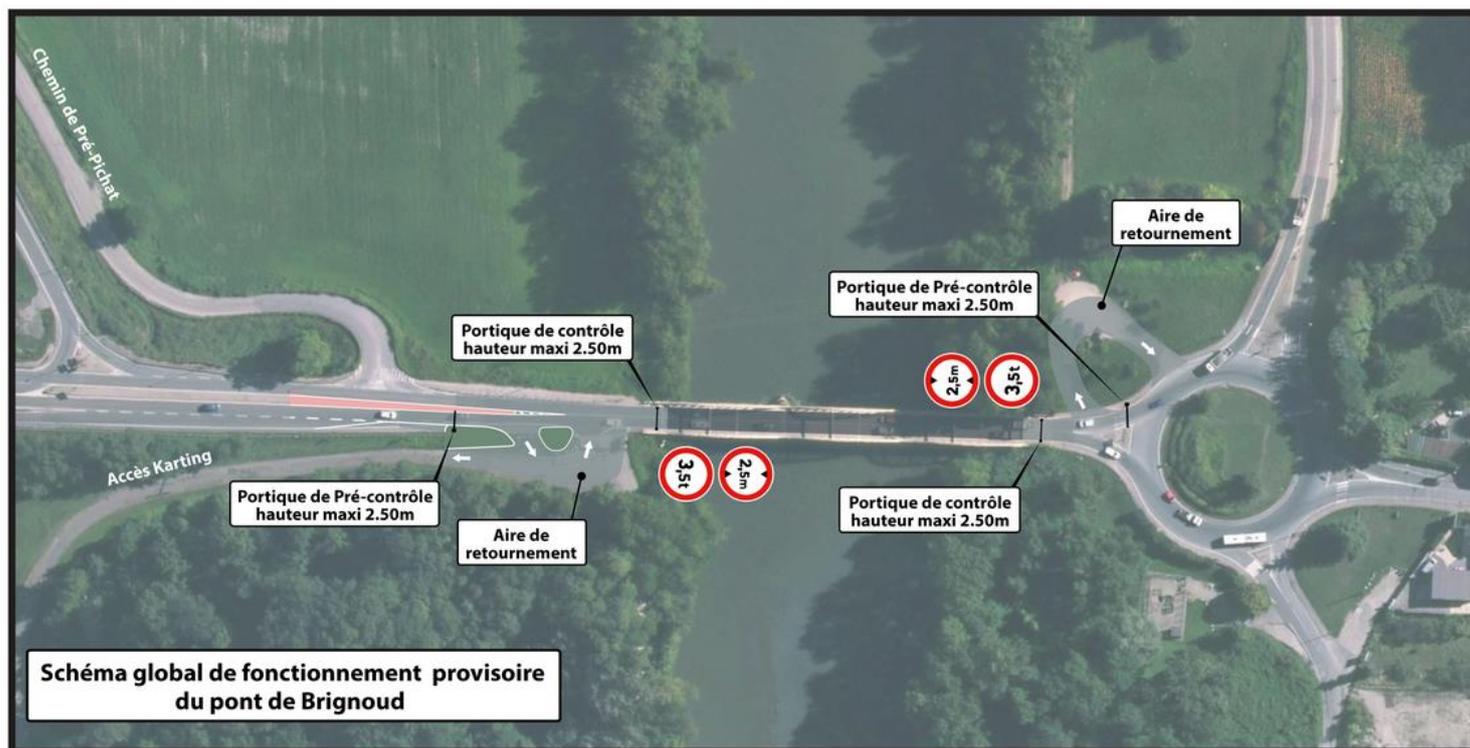


Un système de contrôle d'accès

Pour éviter qu'un véhicule hors gabarit n'emprunte le pont, le Département mettra en place un système de filtrage des véhicules par leur hauteur. Concrètement, il sera mis en place un système de double portique, de chaque côté du pont : un premier portique d'avertissement quelques mètres en amont et un second portique bloquant à l'entrée du pont. Ces dispositifs impliquent un espace de retournement entre les deux portiques pour permettre ainsi aux véhicules hors gabarit de faire demi-tour.

- En rive gauche, un portique d'avertissement (non bloquant) sera installé en sortie du giratoire RD 10/ RD 10A. Un portique bloquant (hauteur 2,5 m) sera placé à l'entrée du pont. Les véhicules hors gabarit qui auraient franchi le portique d'avertissement pourront faire demi-tour en utilisant l'aire de retournement qui sera créée dans l'espace entre le giratoire RD 10/RD 10A et l'Isère. Ils se réinséreront dans le trafic par ce giratoire.
- En rive droite, un portique d'avertissement (non bloquant) sera installé à l'amont de la plateforme de retournement. Un portique bloquant (hauteur 2,5m) sera placé à l'entrée du pont. Une plateforme de retournement permettra aux véhicules hors gabarit de faire demi-tour. Les véhicules tourneront à droite pour accéder à la plateforme de retournement et en sortant de celle-ci tourneront à gauche pour reprendre la RD 10 en sens inverse.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Des mesures de circulation adaptées

Des contraintes de sécurité s'imposent pour mettre en œuvre la solution de platelage impliquant l'aménagement d'une rampe d'accès au pont et la pose de la structure en caillebotis métalliques galvanisés, et pour réaliser les travaux de voirie connexes (avec l'aménagement des zones de retournement pour les véhicules hors gabarit et la mise en place des portiques d'avertissement et bloquants des 2 côtés du pont, les raccordements routiers avec le pont). Ces contraintes exigent la neutralisation d'un périmètre de chantier situé entre la limite du giratoire de Brignoud et le chemin de Pré-Pichat.

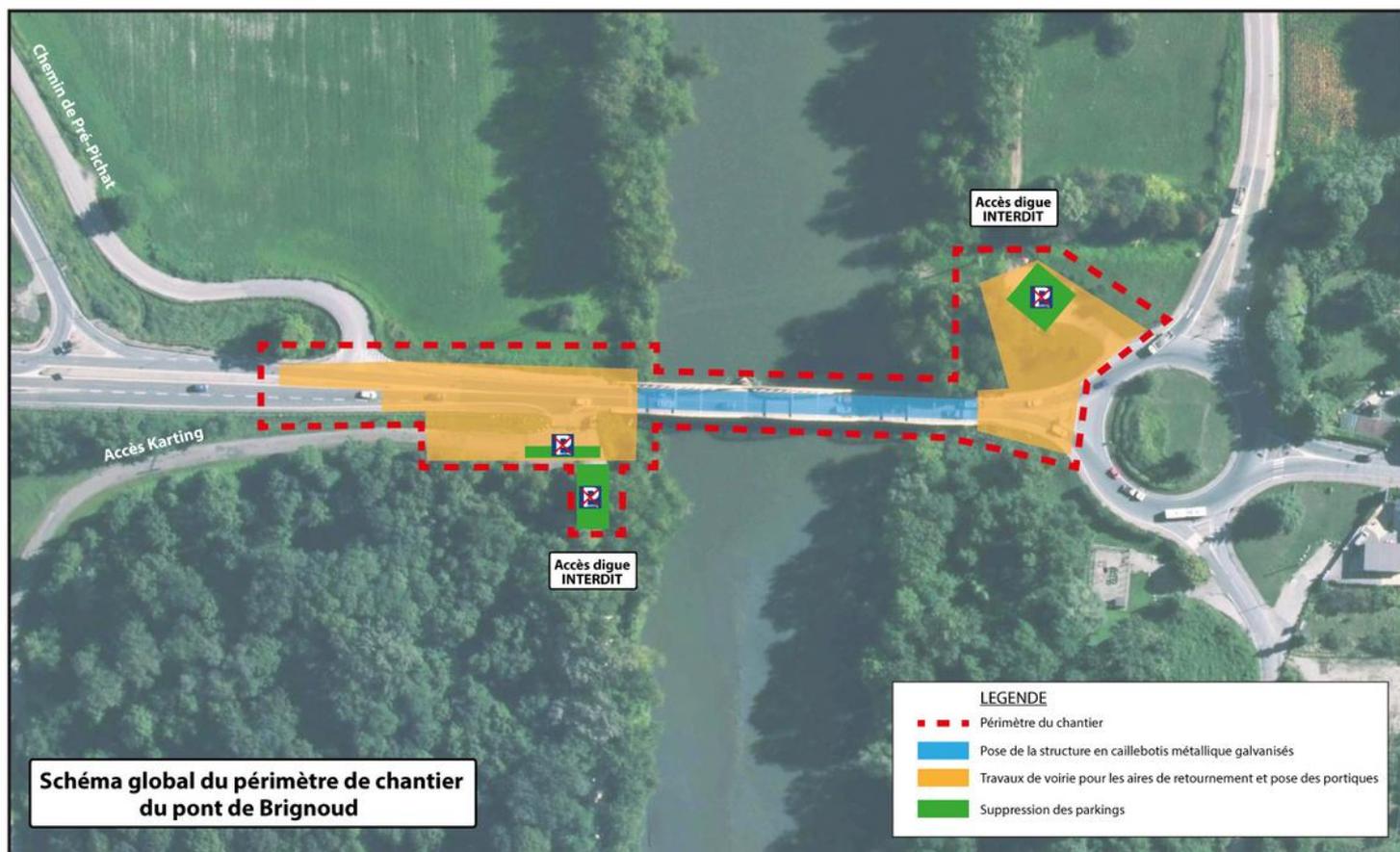
Durant la durée des travaux :

- les deux parkings situés de part et d'autre du pont seront supprimés, ainsi que le stationnement le long de la RD10 et de la voie d'accès au karting ;
- l'accès aux digues longeant l'Isère sera interdit aux piétons et aux cycles ;
- l'accès au karting sera impacté : il sera coupé ponctuellement en fonction des différentes phases du chantier.

L'objectif du Département étant en permanence de limiter la gêne occasionnée pour les usagers en phase de chantier, **la traversée du pont par les piétons et les cycles (pied à terre), a minima sur**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

l'un de ses deux trottoirs, est maintenue pendant les travaux. Les véhicules pourront toujours accéder au chemin de Pré Pichat.



Et les poids lourds ?

Les poids lourds ne pourront pas circuler sur le pont de Brignoud une fois réparé. Le Département a donc travaillé sur un plan de déviation des véhicules hors gabarit (véhicules de plus de 3,5 tonnes et/ou d'une hauteur supérieure à 2,50m), assorti d'une signalisation permettant le jalonnement des itinéraires catégoriels de déviations dans la vallée du Grésivaudan, qui prendra effet en fin d'année.

La reconstruction du nouveau pont

En parallèle de ces travaux de réparation, le Département travaille sur la solution la plus ambitieuse et la plus cohérente avec les autres projets d'aménagement sur le secteur pour construire un pont qui réponde aux besoins de tous les usagers, permettant un trafic plus sécurisé et plus fluide. Les pistes cyclables du pont connecteront le centre de Crolles et la gare de Brignoud et seront reliés à la véloroute du Grésivaudan (la V63).



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le coût de ce nouveau pont est estimé entre 12 et 16 M€ HT. Sous réserve de l'avancement des procédures environnementales et d'utilité publique, les travaux pourraient débuter à la fin de l'année 2024 pour une mise en service fin 2026. La concertation publique préalable sera conduite en début d'année 2023.

« Depuis l'incendie criminel du pont de Brignoud, notre priorité a été à la fois la sécurité des usagers et l'aménagement de solutions rapides et pragmatiques. Ce pont est un axe majeur de circulation. Sa fermeture aux véhicules complique la vie de milliers d'Isérois. Neuf mois après l'incendie, notre objectif est donc de rouvrir cette voie stratégique aux véhicules légers dans les deux sens. C'est notre priorité, c'est notre engagement. En parallèle, nous travaillons à la construction d'un nouveau pont, afin de sécuriser et fluidifier les déplacements des habitants du Grésivaudan et des Isérois, sur tout le secteur, pour les décennies à venir », souligne le Président Jean-Pierre Barbier.

« Le platelage est aujourd'hui, et au vu de l'état du pont, fortement endommagé par 7 heures d'incendie, la solution à la fois la plus rapide et la plus sûre pour que la structure supporte la circulation des véhicules légers. Nous avons parié sur cette solution technique en lançant l'appel d'offres sans attendre les résultats de tous les essais sur les aciers et le béton, et notre pari a été gagnant. Cet été, nous ne nous sommes pas assoupis et avons notifié le marché à l'entreprise qui va pouvoir débuter les travaux dans les prochains jours. Les usagers vont pouvoir retrouver plus de normalité d'ici à la fin de cette année. C'est une priorité pour le Département qui travaille sur ce chantier en lien avec toutes les collectivités locales », indique le Vice-président aux mobilités et à la construction publique, Bernard Perazio.